

## MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

### PARCOURS EXPERTISE ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT LITTORAL

#### Semestre 10

## Gestion des aires marines protégées

### Présentation

Outil privilégié de conservation de la nature, les aires marines protégées (AMP) ont connu un essor récent et rapide ces dernières années. Si elles répondent à des objectifs de protection des écosystèmes, des habitats et des espèces, elles sont aussi des territoires peuplés et gérés, des territoires d'action publique originaux et dont les dynamiques et les enjeux appellent une lecture résolument sociale de l'environnement : quelle « nature » est-elle protégée par ces dispositifs ? Quels sont les divers modes de gestion et de gouvernance des AMP ? Quelles sont les politiques publiques qui justifient et légitiment la présence des AMP (directives européennes type Natura 2000 en mer, DCSMM, DCE, etc.) ? Quelles sont les problématiques de gestion auxquelles sont directement confrontées les gestionnaires (acceptabilité sociale, conflits d'usage, enjeux sociaux et économiques, contraintes réglementaires et budgétaires, capacité de charge, etc.) ?

Cette UE a la particularité d'être conçue et réalisée en partenariat avec l'Office français pour la biodiversité (OFB) dont une antenne est localisée à Brest.

### Objectifs

L'objectif de cet enseignement est de présenter le fonctionnement et les enjeux actuels des espaces marins protégés, non pas en termes de fonctionnement des écosystèmes marins (thématique traitée par ailleurs dans d'autres UE de la formation), mais d'envisager cette question sous l'angle de la gestion, de la gouvernance des territoires et des politiques publiques (ex : DCSMM, Natura 2000 en mer, planification stratégique, plan de gestion, etc.).

Les compétences acquises doivent permettre aux futurs professionnels de porter un diagnostic sur le fonctionnement et la gouvernance d'un espace marin protégé, de construire et de suivre des projets, de maîtriser les enjeux et de trouver des solutions pour résoudre les questions et les problèmes posés.

La finalité est bien de former de futurs cadres capables d'intégrer rapidement les différentes structures en charge des espaces marins protégés en France métropolitaine, dans les territoires d'outre-mer et à l'étranger.

### Pré-requis nécessaires

Pas de prérequis

### Compétences visées

- > Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- > Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- > Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- > Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

### Descriptif

L'esprit de cet enseignement est de développer, en parallèle de la vision académique, une approche concrète et opérationnelle en prise directe avec les problématiques et les points de vue des gestionnaires. L'originalité de l'UE tient également dans son format. Elle est en effet organisée en deux temps forts :

1. une semaine en salle (à l'IUEM) où les étudiants alternent entre des cours théoriques et des interventions de professionnels de l'Office français de la biodiversité (OFB),
2. une semaine de mise en situation professionnelle dans le cadre d'un enseignement « transplanté ». Il s'agit, pour les étudiants et l'équipe encadrante de se rendre directement sur le territoire d'une AMP, pour plusieurs jours, et durant lesquels les étudiants vont réaliser des travaux dirigés en prise avec des problématiques concrètes du territoire. L'ensemble fait l'objet d'un rapport final et d'une restitution orale auprès des responsables de l'AMP concernée.

#### 4 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 9h

Cours Magistral : 12h

Terrain : 15h

## Modalités de contrôle des connaissances

---

### Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Dossier		50	
	CT	Oral	30	50	

### Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Report de notes	Dossier		50	
	Report de notes	Oral	30	50	